

**COMMUNE
DE
WINGERSHEIM**

Département du Bas-Rhin
Arrondissement Chef-Lieu

Date de convocation : 18 octobre 2013

**Extrait des délibérations du
CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 24 octobre 2013

Sous la Présidence de Bernard FREUND, Maire
Elus : 15 - En fonction : 15 - Présents : 14

Présents : SPITZER François - DECKER Régine – BURGER Sylvie - ECKART Jean-Luc – FUCHS Albert –
FUCHS Didier - LAPP Sébastien - LOTH Joseph - MEYER Isabelle - OSTER-SCHALL Albert -
PFISTER Hubert – REMOND Xavier - UGE Brigitte

Absent excusé : GANTZER Pierre

DCM 55-2013

8 – Domaines de compétences par thème

8.8 – Environnement

Installation classée pour la Protection de l'Environnement – Projet de construction d'un bâtiment de 2.000 m² pour la production de volailles de chair à HOHATZENHEIM - Avis

Le Conseil Municipal,

VU le dossier de demande d'autorisation d'une Installation Classée pour la Protection de l'Environnement présentée par l'EARL KIENTZ à HOHATZENHEIM pour un projet d'élevage de volailles de chair ;

VU l'avis d'enquête publique se déroulant du 3 octobre au 5 novembre 2013 ;

VU l'étude et le périmètre d'impact environnemental de cette installation ;

Considérant que dans le cadre de l'enquête publique, le Conseil Municipal de WINGERSHEIM est appelé à émettre son avis

et après avoir pris connaissance des documents rédigés par le collectif d'opposition :

- **ÉMET** un avis **FAVORABLE** à l'autorisation d'exploiter une Installation Classée pour la Protection de l'Environnement exerçant une activité d'élevage de volaille de chair sur la Commune de HOHATZENHEIM présentée par l'Earl KIENTZ.

(adoptée à l'unanimité)

DCM 56-2013

8 – Domaine de compétence par thèmes

8.4– Aménagement du territoire

Lotissement « Les Houblonnières » - engagement avec le SDEA pour la réalisation du réseau d'eau potable

Le Conseil Municipal,

VU les réunions de concertation sur le projet de lotissement communal ;

VU le dossier de demande d'autorisation de lotir établie par le Bureau N2i à INGWILLER ;

VU le dossier au titre de la « Loi sur l'Eau » ;

VU l'approbation du dossier de lotissement par délibération du Conseil Municipal n° 53-2013 du 19 septembre 2013 ;

VU la proposition du SDEA pour l'extension du réseau d'eau potable et la pose de 17 amorces de branchement d'un montant de 58.000 € HT

et après en avoir discuté :

- **APPROUVE** l'extension du réseau d'eau potable pour le Lotissement « Les Houblonnières » présenté ce jour
- **CHARGE** le **SDEA**, concessionnaire du réseau, des travaux pour un montant de **58.000 € HT**
- **AUTORISE** le Maire ou son représentant à signer tous documents administratifs nécessaires à cette opération.

(adoptée à l'unanimité)

8 – Domaine de compétence par thèmes
8.4– Aménagement du territoire

Lotissement « Les Houblonnières » - engagement avec Electricité de Strasbourg pour le raccordement au réseau de distribution d'énergie électrique

Le Conseil Municipal,

VU les réunions de concertation sur le projet de lotissement communal ;

VU le dossier de demande d'autorisation de lotir établie par le Bureau N2i à INGWILLER ;

VU l'approbation du dossier de lotissement par délibération du Conseil Municipal n° 53-2013 du 19 septembre 2013 ;

VU la proposition d'Electricité de Strasbourg pour l'électrification du Lotissement « Les Houblonnières » pour un montant de 104.142,39 € HT

et après en avoir discuté :

- **APPROUVE** l'électrification du Lotissement « Les Houblonnières »
- **CHARGE la Sté Electricité de Strasbourg**, concessionnaire du réseau, des travaux pour un montant total de **104.142,39 € HT dont 56.217,72 € HT** à la charge de la Commune de WINGERSHEIM, aménageur
- **AUTORISE** le Maire ou son représentant à signer tous documents administratifs nécessaires à cette opération. *(adoptée à l'unanimité)*

DCM 58-2013

8 – Domaines de compétences par thèmes
8.5 - Politique de la ville-habitat-logement

Bilan d'exploitation 2012 de la Salle des Fêtes et de la Maison des Associations

M. SPITZER François, Adjoint au Maire délégué, dresse le bilan d'exploitation de l'exercice 2012 de :

↳ la **Salle des Fêtes** comme suit :

Dépenses :	14.026,52 €
Recettes :	<u>14.935,58 €</u>
Excédent :	909,06 €

↳ la **Maison des Associations** comme suit :

Dépenses :	9.583,00 €
Recettes :	<u>3.330,08 €</u>
Déficit:	6.252,92 €

Le Conseil Municipal, après en avoir discuté :

- **ARRÊTE** le compte d'exploitation de la Salle des Fêtes pour l'an 2012 à un **solde positif de 909,06 €**
- **ARRÊTE** le compte d'exploitation de la Maison des Associations pour l'an 2012 à un **solde négatif de 6.262,92 €**
- **DONNE** décharge au Trésorier pour sa gestion 2012
- **DEMANDE** que ces résultats soient communiqués à l'Office Municipal des Sports, de la Culture et des Loisirs, gestionnaire des salles. *(1 abstention)*

DCM 59-2013

7 – Finances Locales
7.5 – Subventions

Subventions annuelles aux Associations

Le Conseil Municipal,

Considérant les engagements des associations au niveau de la formation, de l'encadrement des jeunes, des animations locales dans le domaine sportif, culturel ou de loisirs ;

VU la demande de subvention présentée par la Section des Jeunes Sapeurs Pompiers de HOCHFELDEN ;

VU la demande de subvention présentée par Mme SCHWARTZ Coline de STRASBOURG, en service civique d'animation jeunes à la CCPZ et ayant présenté un spectacle en caravane dans différentes communes du Pays de la Zorn cet été :

- **DÉCIDE** de fixer les subventions de fonctionnement suivantes pour l'exercice 2013 :

Associations locales :

Football-Club	8.600 €	Sapeurs-Pompiers	460 €
Association de Pêche	390 €	Chorale Sainte-Cécile	390 €
Club du Bel Age	390 €	Tennis-Club	390 €
Vélo-Club	200 €	Ski-Club	390 €

Autres Associations :

CARITAS Hochfelden	80 €	SPA	210 €
Fondation Patrimoine	100 €	Centre Anti-bruit du 67	100 €

Associations à but humanitaire : 50 € chacune

La Prévention routière - Association Française contre la Myopathie - Association des Paralysés de France - Ligue Nationale contre le Cancer - Association Régionale L'Aide aux Handicapés Moteurs - Association des Aveugles Alsace Lorraine - Nouvelle Association Française des Sclérosés En Plaques - Association Groupement d'Insertion des Handicapés Physiques - Association « Poussière de Vie »

Subventions exceptionnelles :

Jeunes Sapeurs Pompiers UT Hochfelden	100 €
SCHWARTZ Coline STRASBOURG pour l'organisation de son spectacle itinérant jeune public au cours de l'été 2013	100 €

(adoptée à l'unanimité)

DCM 61-2013

8- Domaines de compétences par thèmes

8-1 Enseignement

Modification des rythmes scolaires – Projet de modification des horaires des cours

Le Conseil Municipal de la Commune de WINGERSHEIM a pris connaissance des propositions du Conseil d'Ecole pour fixer les nouveaux horaires de classes à la rentrée 2014 dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires. Le Maire rappelle à ce sujet les difficultés d'application de cette réforme et les conséquences pour les collectivités locales.

Les élus, après en avoir discuté :

- **ACCEPTE** la proposition de modification du temps scolaire comme suit à partir de septembre 2014 :

École maternelle

Lu 8H00 – 11H30 et 13H30 – 15H15
Ma 8H00 – 11H30 et 13H30 – 15H15
Me 8H15 – 11H15
Je 8H00 – 11H30 et 13H30 – 15H15
Ve 8H00 – 11H30 et 13H30 – 15H15

École élémentaire

Lu 8H10 – 11H40 et 13H40 – 15H25
Ma 8H10 – 11H40 et 13H40 – 15H25
Me 8H25 – 11H25
Je 8H10 – 11H40 et 13H40 – 15H25
Ve 8H10 – 11H40 et 13H40 – 15H25

- **PRÉCISE** que ces horaires sont applicables sous réserve de l'avis favorable du service des transports du Conseil Général du Bas-Rhin et du maintien en l'état de la réforme par le Gouvernement pour 2014.

(adoptée à l'unanimité)

DCM 62-2013

8- Domaines de compétences par thèmes

8-3 Voirie

Réglementation de la circulation rue des Lilas

Le Maire rappelle le courrier adressé aux élus par les riverains de la rue des Lilas et de la rue des Roses au sujet notamment du trafic de transit constaté entre la route de Mittelhausen et celle de Gingsheim.

Le Conseil prend acte des revendications et :

- **DÉCIDE** de réaliser un aménagement léger (déplacement de panneaux, installation de plots) pour dissuader ce trafic de transit.

(adoptée à l'unanimité)

Pour extrait conforme
Le Maire : FREUND Bernard

